CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E14183** **VALABLE JUSQU'AU** **25/11/2026**

ÉDITÉ LE 07/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1999

Raison sociale : GAUTIER BATIMENT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/04/2009

Capital : 120 000

12 RUE DE VILLECHIEN
B.P. 60840
49000 ANGERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS

Siret : 422 338 574 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 49 07095

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 000000145419417

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 000000145419417

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Téléphone : 02 41 66 97 60 **Fax :**

Portable : 0609701083

Responsabilité légale :
GOURICHON PIERRE-JEAN PRÉSIDENT

Site Internet : www.gautier-batiment.fr

E-mail : pjg@gautier-batiment.fr

Effectif moyen : 39 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 975 348 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	39	27/09/2023
2142	Réparation en maçonnerie et en béton armé		27/09/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025